

P-V DE LA REUNION DU 14 JUIN 2016

REUNION DU COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES INSTALLATIONS NUCLEAIRES DE FLEURUS-FARCIENNES.

Présents:

Madame Muriel GLAUDE, Responsable du Département Environnement - Province du Hainaut et **Présidente du Comité.**

Représentants des Autorités provinciales:

Madame Laëtitia QUENON, Bureau Sécurité - Province de Hainaut

Représentants des Administrations communales:

Madame Angélique CRUCILLA, Responsable Communication - FARCIENNES

Monsieur Frédéric DEYONGHE, Conseiller en Environnement - AISEAU-PRESLES

Monsieur Xavier LEFEVRE, Fonctionnaire PLANU - AISEAU-PRESLES

Monsieur Fabrice MINSART, Echevin - FARCIENNES

Monsieur Stéphane NOEL, Fonctionnaire adjoint PLANU - CHATELET

Représentants du site nucléaire:

Madame Sylvie BOODTS, Communication - IRE

Monsieur Philippe DAMHAUT, Responsable de Site - ONDRAF - Site Fleurus

Représentants de la population:

Monsieur Albert SCHLEIPER, Président de l'Association Farciennes+

Madame Christiane VASSART, Ligue des Familles - FLEURUS

Monsieur Gian-Carlo TOMASI, Riverain - FARCIENNES

Monsieur Pierre WYNS, Riverain - FLEURUS

Excusés:

Monsieur Philippe BARBIER, Conseiller Communal - FLEURUS

Monsieur Vincenzo CATALANO, Service Communication - FLEURUS

Madame Elisabeth DECLEVE, Vie Féminine - FLEURUS

Madame Dina LANSMAN, Fonctionnaire PLANU - CHATELET

Monsieur Francis LORAND, Echevin - FLEURUS

Monsieur J.-P. MINON, Directeur Général de l'ONDRAF

Monsieur Thibaut NANIOT, Directeur Général - SOMBREFFE

Monsieur Rudy PERES, GALF - FLEURUS

Monsieur Giuseppe RITACCIO, Directeur Général - STERIGENICS - FLEURUS

Monsieur Jean-Michel VANDERHOFSTADT, Directeur Général - IRE

Madame Valérie VELGHE, Fonctionnaire PLANU - CHARLEROI

Monsieur Thomas WALGRAFFE, Directeur Général - TRANSRAD

En préambule à la réunion, Monsieur DAMHAUT signale que l'ONDRAF revoit son site Web et souhaite y inclure différentes informations et notamment des informations concernant le Comité d'accompagnement. Il demande l'accord des personnes présentes pour prendre quelques photos. On ferait la même chose pour d'autres partenariats.

Personne ne voit d'objection à ce que des photos soient prises et utilisées sur le site web de l'ONDRAF.

Premier point:

Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2016

Suite à l'envoi du procès-verbal provisoire, Madame BOODTS, Messieurs DAMHAUT et WALGRAFFE ont fait quelques remarques. Elles ont été intégrées au procès verbal envoyé avec la convocation.

Madame GLAUDE signale une erreur de date en fin de procès verbal, c'est bien évidemment le 14 juin 2016 et non 2015 pour la date de la prochaine réunion.

Il n'y a pas d'autre remarque, le procès-verbal est approuvé.

Deuxième point:

Incident survenu à l'I.R.E. le 14 janvier. Faut-il encore faire un communiqué de presse?

Madame GLAUDE a mis ce point à l'ordre du jour car suite au projet de communiqué qu'elle a envoyé, il n'y a eu que très peu de réactions et aucune de la part du principal intéressé. Vu qu'il y a 5 mois que l'incident s'est produit, est-il encore opportun de faire un communiqué de presse?

Madame BOODTS signale que l'I.R.E. ne souhaitait pas, pour sa part, faire un communiqué de presse mais rien n'empêchait le Comité d'accompagnement d'en faire un. Toutefois, maintenant c'est effectivement un peu tard.

Il n'est plus opportun de faire un communiqué de presse et même après la réunion de mars, c'était déjà un peu tard.

Troisième point:

Dernières nouvelles des entreprises: projets, incidents,...

Pour ONDRAF – Site FLEURUS, Monsieur DAMHAUT n'a pas grand-chose à dire, il n'y a pas eu d'accident, ni d'incident depuis la dernière réunion.

Par contre, on a passé une étape importante. Suite à la faillite de BEST MEDICAL, il restait des déchets de strontium. Une première partie avait été évacuée fin 2012, début 2013. Il restait une cinquantaine de fûts problématiques du point de vue de l'acceptation par l'ONDRAF.

On a donc mis en place un groupe de travail pour pouvoir traiter ces déchets et trouver une solution à ces déchets de strontium--90. Cela a pris 18 mois.

Maintenant, ils ont quitté le site et ont été transportés sur le site de BELGOPROCESS pour y être traités. Ils sont prêts à rentrer dans le dépôt sur le site de DESSEL. Cela a pris du temps car au départ, aucune installation n'était apte à réaliser le traitement (tri) de ces déchets.

On a aménagé une cellule blindée à BELGOPROCESS pour la réalisation du tri. Le transfert s'est fait en janvier et on a fait les opérations de tri pendant 3 mois et demi à 4 mois, puis il a fallu une semaine pour nettoyer le local. C'est une opération importante car ces déchets étaient des déchets historiques.

L'évacuation de ces déchets ne veut pas dire que l'assainissement est terminé mais c'est en bonne voie. Cela va encore prendre plusieurs mois.

Monsieur SCHLEIPER demande comment il se fait qu'on n'ait pris conscience de la présence de ces déchets que si tard.

Monsieur DAMHAUT précise que l'ONDRAF connaissait l'existence de ces déchets et les conservait en sécurité à FLEURUS en attente d'une solution de tri. Pour le transport, nous avons des containers mais ces déchets étaient dans des fûts de 200 litres. Il y avait 65 fûts répartis en 4 catégories, en fonction du débit de dose.

Le premier transfert vers BELGOPROCESS a eu lieu en 2013. La première chose qu'on vérifie, c'est que le contenu du fût correspond bien à ce qui est accepté: certains types de déchets ne peuvent pas être mélangés On ne peut tout avoir en même temps. Quand BELGOPROCESS a ouvert le 1^{er} fût, il a vu qu'il était non conforme, que certains déchets étaient mélangés alors qu'ils n'auraient pas dû. On l'a donc rétrié et on a eu un doute sur le reste. Il fallait voir où on pouvait opérer le tri. A FLEURUS, il n'y avait pas l'installation et à BELGOPROCESS, il y avait une cellule mais elle a dû être totalement réaménagée. Les fûts ont été triés et maintenant, ils sont conformes.

Monsieur SCHLEIPER constate que pendant un nombre d'années important, les déchets sont restés à FLEURUS avec le risque que cela comporte.

Monsieur DAMHAUT rappelle que cela reste des déchets radioactifs. Il faut réfléchir à les stocker pendant plusieurs centaines d'années dans un site qui sera sous surveillance pendant 300 ans. Il faut s'assurer que les déchets ne posent pas de problème pendant beaucoup d'années.

A la question de Monsieur SCHLEIPER qui demande de quelle époque datent ces déchets, Monsieur DAMHAUT répond qu'ils viennent des activités de NORDION.

Un déchet radioactif présente un danger potentiel pour autant qu'il ne soit pas trié correctement et bien stocké.

Les critères d'acceptation des déchets par l'ONDRAF sont assez drastiques.

Au final, l'ONDRAF accepte toujours mais il y a des critères importants de manière à éviter une réaction chimique entre deux produits qui ferait par exemple que des fûts soient oxydés ou un béton soit attaqué.

Pour l'I.R.E., Madame BOODTS n'a pas grand-chose à dire non plus. Il n'y a pas eu d'accident, ni d'incident depuis la dernière réunion. Seul fait à signaler, c'est une ambulance qui est venue sur le site pour une personne qui a fait un malaise cardiaque.

On a eu le printemps du Biomed. Une journée d'étude a été consacrée au diagnostic et au traitement du cancer au cours de laquelle on a présenté le générateur GalliEo. Il y avait plusieurs médecins, plusieurs professeurs d'université invités à cette conférence. Les ministres, Mesdames MARGHEM et DE BLOCK, étaient également présentes.

Madame VASSART pense avoir vu une information disant qu'il y avait eu un exercice.

Madame BOODTS précise qu'il s'agissait d'un exercice organisé par les autorités pour tester les infrastructures. Les gens qui doivent prendre des mesures testent les procédures.

Madame QUENON ajoute que la cellule de mesures est venue sur les lieux. On a besoin d'un lieu où les camions peuvent se regrouper. Il faut tester ce lieu. Cela s'est fait sur un terrain de football à proximité de CHARLEROI.

Pour rappel, la prochaine réunion est fixée au mardi **6 septembre 2016 à 18 heures dans les locaux de l'Administration communale de FARCIENNES.**